

Les investissements 2019 et 2020

• LES INVESTISSEMENTS 2019

Le Port Boulogne Calais a investi en 2019 plus de 18 millions d'euros sur ses deux sites.

L'adaptation de l'infrastructure calaisienne et les aménagements importants qui ont été rendus nécessaires pour permettre de répondre aux nouvelles obligations et contrôles douaniers induits par l'entrée en vigueur, repoussé depuis, du Brexit créant une nouvelle frontière terrestre au sein même du port a nécessité un investissement de 6 millions d'euros. Le port de Calais se devait de garantir le meilleur service possible à ses clients et de maintenir sa fluidité.

A Boulogne, près de 9 millions d'euros (*) ont été investis respectant le programme d'investissements quinquennal de plus de 27 millions d'euros.

En 2019, le port de Boulogne-sur-Mer a bénéficié pour les chantiers les plus importants :

- de la rénovation complète du Slip way 2 pour 3,5 millions d'euros ;
- de la modernisation et la mise en conformité de la gare de marée et du bâtiment collectif de marée pour près d'un million d'euros ;
- de la réfection des axes principaux de circulation irrigant la zone de Capécure (voierie, éclairage public, aménagement d'espaces verts...) pour 1,2 million d'euros ;
- de travaux d'aménagements de bureaux pour accueillir les entreprises dans les bâtiments de la gare de marée, de l'ancien hoverport et du hub port pour près de 300 000 euros
- d'une nouvelle signalétique d'accueil des clients pour près 300 000 euros

• LES INVESTISSEMENTS 2020

En 2020, les sites de Boulogne et Calais bénéficieront d'une enveloppe de 24 millions d'euros comprenant investissements et travaux de maintenance des 2 sites

A Boulogne, près de 6 millions d'euros sont programmés destinés à la réfection de voierie sur la zone de Capécure (dernière partie), au déploiement d'une nouvelle signalétique plus structurante et à la construction d'un nouveau centre de lavage des emballages de poissons.

A l'été 2020, ce nouvel équipement moderne et novateur viendra remplacer l'usine actuelle devenue inadaptée pour répondre aux besoins des professionnels et ne correspondant plus aux nouveaux standards exigés par le Port Boulogne Calais dans le cadre de la gestion durable de ses activités. Le chantier a débuté il y a quelques semaines Quai de l'Amiral Huguet à Capécure.

Un nouveau parc moderne et capacitaire

Située à proximité immédiate de la CME, la nouvelle structure aura une superficie de 4 000 m². Le cœur de son système de fonctionnement sera composé de deux chaînes, entièrement automatisées, de lavage des emballages lesquels sont indispensables aux professionnels pour le transport des produits de la pêche.

Le process complet intégrant la gestion fine des stocks sera piloté par un logiciel informatique assurant une meilleure performance.

La superficie et l'automatisation complète du process permettront une capacité de stockage plus importante et un gain de temps sur la chaîne de lavage. Les lignes pourront traiter jusqu'à 1500 unités par heure pour les caisses et les coffres et 45 unités par heure pour les bins dont la capacité peut atteindre 500 litres.

Par ailleurs, l'automatisation du tri et du chargement sur les lignes des différents types de caisses permettront d'améliorer les conditions de travail des salariés. Rappelons que les volumes traités par le parc à coffres sont actuellement de 1,6 million d'unités par an et que le chargement sur les lignes était fait jusqu'à présent manuellement.

Un préau de ramendage de 2 600 m² destiné aux pêcheurs professionnels, pour la réparation de leurs filets dans les meilleures conditions, viendra compléter ce nouvel équipement.

La volonté de construire « éco-responsable »

Au-delà de ces atouts, la volonté du Port Boulogne Calais de prendre en compte les impacts environnementaux de ses activités a guidé le choix du process retenu.

Ainsi, tout en répondant aux normes sanitaires très strictes, la nouvelle structure permettra de faire chuter la consommation d'eau de plus de 80 % en passant de 30 m³ par jour à moins de 5 m³ et de ne plus avoir recours à un pré-traitement phyto-chimique des eaux usées grâce à un système d'évapo-condensation.

Le bâtiment sera entièrement équipé d'un système d'éclairage par LED permettant une baisse sensible de la consommation électrique.

Le coût total de ce nouvel équipement structurant s'élève à 6,8 M€ porté par le Port Boulogne Calais à hauteur de 3,6 M€, la Région Hauts de France (1,05 M€), la Communauté d'agglomération du Boulonnais (1,05 M€) et l'Europe dans le cadre du programme FEAMP (0,3 M€ pour le co-financement du préau de ramendage).

A Calais, le transfert d'exploitation vers le nouveau port nécessitera un investissement de près de 7 millions d'euros auxquels s'ajouteront près 10 millions d'euros de maintenance et travaux divers soit 17 millions d'euros sur l'année.

() Ces investissements font partie d'un vaste programme d'investissements sur 5 ans d'un montant de 27 millions d'euros piloté par le Port Boulogne Calais pour lequel il amène 16 millions d'euros, la Région Hauts de France 4,65 millions d'euros, la Communauté d'agglomération du Boulonnais 5,6 millions d'euros et l'Union Européenne 985 K€.*